

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/12/2009

Réception par le Prefet : 18/12/2009

Publication : 23/12/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-16-1-11

Séance du jeudi 17 décembre 2009

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

VENTE D'UN IMMEUBLE DEPARTEMENTAL SITUE A ALTKIRCH PAR APPEL D'OFFRES SOUS PLIS CACHETES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2009-5-1-7 du Conseil Général du 9 décembre 2009 relative aux moyens des services de l'Administration Générale,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU les débats de la Commission Permanente du 17 décembre 2009,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la vente par appel d'offres sous plis cachetés de l'immeuble sis 5, rue de Thann à ALTKIRCH, cadastré Section 14 n° 31, lieudit « rue de Thann », sol, d'une superficie de 8,62 ares,
- Approuve l'avis d'appel ouvert à candidatures en vue de la cession aimable de l'immeuble départemental.
- Désigne les membres élus de la commission à savoir Monsieur DIRINGER (Président),

Messieurs WEBER, STRIBY, REITZER, BUTTAZZONI et NOTTER en qualité de titulaires

Messieurs WITH, BIHL, JACQUEY, VOGT, REINHARD et GSELL en qualité de suppléants

- Autorise le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette vente par appel d'offres sous plis cachetés,
- Précise que la recette correspondante sera recouvrée au programme B656, chapitre 77, fonction 0202, nature 775 du budget départemental 2010. -

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions